



**Conseillère ou conseiller d'orientation (50 %) et
Aide pédagogique individuel (50 %)**

Identification du poste
Titre d'emploi Conseillère ou conseiller d'orientation (50 %) et Aide pédagogique individuel (50 %)
Numéro du concours LAS-P21-22-4109
Direction/Service Service de l'organisation et du cheminement scolaires
Affichage
Début d'affichage interne 2022-01-10
Fin d'affichage interne : 2022-01-21 à 16 h
Description du poste CONSEILLÈRE OU CONSEILLER D'ORIENTATION (50%) Les emplois de conseillère ou conseiller d'orientation (ou de conseillère ou conseiller en formation scolaire) comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'aide et d'accompagnement auprès de l'étudiante ou de l'étudiant dans le choix d'un profil de formation qui lui convient compte tenu de ses caractéristiques individuelles et selon l'orientation choisie pour son cheminement scolaire et sa carrière professionnelle. Quelques attributions caractéristiques : La conseillère ou le conseiller d'orientation (ou la conseillère ou le conseiller en formation scolaire) effectue des tâches relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre des objectifs et des politiques du service d'orientation en tenant compte du plan de réussite du Collège. Elle ou il est chargé de l'application de ces politiques; Elle ou il évalue les étudiantes et étudiants lors d'entrevues de counselling et de rencontres de groupe quant à leurs intérêts, leurs aptitudes, leurs capacités, leur personnalité, leurs expériences professionnelles et leurs besoins en utilisant des méthodes appropriées; Elle ou il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire; Elle ou il conseille également les étudiantes et étudiants sur les modalités d'admission à l'université et sur les débouchés existants pour les différents programmes de formation technique; Elle ou il prépare et maintient à jour le dossier des étudiantes et étudiants sur les questions relevant de sa compétence;

Elle ou il peut être appelé à entretenir des relations constantes avec les représentantes et représentants du marché du travail, les administratrices et administrateurs, le personnel enseignant et les autres institutions impliquées dans l'orientation des étudiantes et étudiants;

Elle ou il peut être appelé à voir à l'organisation et à la réalisation d'activités telles que colloques, journées d'étude et visites industrielles;

En collaboration avec les autres personnes intervenantes concernées, elle ou il peut être appelé à développer et réaliser, dans le cadre du plan de réussite du Collège, des activités favorisant la réussite, la diplomation et le cheminement personnel des étudiantes et étudiants;

AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL (50%)

Les emplois d'aide pédagogique individuel comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'assistance, d'animation et d'information auprès des étudiantes et étudiants relativement à leur cheminement scolaire.

Quelques attributions caractéristiques :

Elle ou il conseille et informe les étudiantes et étudiants dans le choix de leur programme et de leurs cours, dans l'aménagement de leur programme d'études, dans les changements d'orientation, de spécialités ou d'abandon de cours et sur leurs conséquences;

Elle ou il analyse les dossiers des étudiantes et étudiants, identifie les causes ou les risques d'échecs et d'abandons, suggère aux étudiantes et étudiants des mesures d'aide appropriées à ces situations, effectue un suivi et fait régulièrement rapport à ce sujet à la direction de son service.

De manière plus spécifique, la personne est appelée à exécuter les tâches suivantes :

- Assure des fonctions de conseil, d'aide et d'accompagnement auprès de l'étudiante ou de l'étudiant dans le choix d'un profil de formation qui lui convient compte tenu de ses caractéristiques individuelles et selon l'orientation choisie pour son cheminement scolaire et sa carrière professionnelle;
- Participe activement à l'actualisation de nouvelles pratiques en proposant et en développant des activités, du matériel et des stratégies d'interventions tout en assurant une veille sur les changements qui surviennent en orientation et en cheminement scolaire.

Exigences

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment :

- Sciences de l'éducation;
- Orientation;

<ul style="list-style-type: none"> • Information scolaire et professionnelle; • Psychologie. <p>ET</p> <p>Détenir le permis de conseiller ou conseillère d'orientation délivré par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.</p>
<p>Test requis</p> <p>Test de français écrit, note de passage : 60 % Test logiciel Word débutant, note de passage : 60 % Test logiciel Excel débutant, note de passage : 60 % Rédaction</p>
<p>Remarques</p> <p>Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.</p> <p>Si vous postulez d'un appareil mobile (téléphone intelligent, tablette), vous recevrez un courriel d'accusé réception vous demandant de mettre à jour votre dossier en déposant votre CV afin que votre candidature soit prise en considération.</p> <p>Si votre expérience professionnelle a évolué ou si vous avez de la scolarité additionnelle depuis votre dernière visite, nous vous invitons à joindre votre curriculum vitae afin de faire valoir l'ensemble de votre cheminement professionnel.</p>
<p>Détails du poste</p>
<p>Raison d'être du poste Nouveau poste</p>
<p>Type de poste Personnel professionnel</p>
<p>Nom du supérieur immédiat Madame Sonia Ducharme-Beausoleil</p>
<p>Lieu de travail L'Assomption</p>
<p>Statut de l'emploi Régulier à temps complet</p>
<p>Horaire de travail Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30</p>
<p>Nombre d'heures 35 heures par semaine</p>
<p>Échelle salariale 45 420 \$ à 78 640 \$</p>
<p>Entrée en fonction prévue Le plus tôt possible</p>